

Formation Personne Compétente en Radioprotection (PCR) – Renouvellement

Secteur Santé, niveau 2, Sources Scellées

Présentation

L'Université Toulouse III P. Sabatier dispense une formation conformément aux dispositions de l'arrêté du 06/12/2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection.

Objectifs :

- Apporter aux candidats les fondements techniques et réglementaires nécessaires à l'exercice des missions de personne compétente en radioprotection définies selon les articles R. 4451-110 à R. 4451-113 du code du travail.
- Renouveler le certificat de formation pour effectuer toutes les missions de la PCR

Public visé et/ou prérequis

Certificat de formation PCR précédent

Expérience en tant que PCR

ATTENTION : Merci de remplir la fiche de candidature, et de la renvoyer à laetitia.soule@univ-tlse3.fr

Compétences visées

- Expliquer les notions théoriques relatives aux rayonnements ionisants et effets et à la radioprotection des travailleurs
- Comprendre l'environnement administratif, technique et réglementaire lié à la radioprotection ;
- Echanger/évoluer avec les acteurs de la prévention avec lesquels la PCR est susceptible d'interagir.
- Réaliser une évaluation des risques
- Définir et délimiter les zones réglementées
- Réaliser une analyse de poste
- Appliquer le principe d'optimisation
- Définir les objectifs de dose des travailleurs
- Recueillir les éléments nécessaires à l'établissement de la fiche et de l'attestation d'exposition
- Définir, mettre en place et exploiter la surveillance dosimétrique individuelle et d'ambiance
- Effectuer des calculs de débit de dose et de protection
- Mettre en œuvre les mesures particulières en cas de co activité (plan de prévention ou programme de protection radiologique pour les transports...)

Programme

- Module théorique, relatif aux principes de la radioprotection et à la réglementation en matière de radioprotection
- Module appliqué, composé, de travaux dirigés et de travaux pratiques spécifiques (études de cas et mise en situation au CHU de Toulouse site de Rangueil)

Modalités d'évaluation

-

Validation

- Délivrance d'une attestation de fin de formation
- **Certificat de formation, au sens de l'article R.4451 -108 du code du Travail.**

Responsable pédagogique

BALDUYCK Sébastien

Inscription Administrative

MISSION FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE

Laetitia Soulé

Laetitia.soule@univ-tlse3.fr

Tél : 05 61 55 87 77

Prix

1000 €

Déroulement de la formation

Durée : 16 heures

Dates : 28 et 29 mai 2019

Lieu : Université Toulouse III P. Sabatier
CHU de Toulouse

Nombre de participants :

Minimum : 8 personnes

Maximum : 16 personnes

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

Modalités d'enseignement

- Présentiel

Intervenants

Sébastien BALDUYCK : PCR, CHU de Toulouse-
Expert auprès du Ministère du Travail et de
l'Autorité Sûreté du Nucléaire

Julien DAFFIS : PCR, CHU de Toulouse

Pierre JEAN : Professeur des Universités, PCR,
Université Toulouse III P. Sabatier

Philippe SANS : Capitaine des Sapeurs-Pompiers
de la Haute-Garonne, PCR.